

Aux membres de la communauté étudiante

Objet : Vignettes de stationnement 2025-2026

Bonjour,

Pour assurer l'équité, l'attribution du droit d'achat des vignettes de stationnement se fait par tirage au sort.

Tout d'abord, veuillez noter que se procurer une vignette ne garantit pas automatiquement une place de stationnement.¹ Voici les conditions, la procédure et les dates importantes à retenir.

Conditions d'inscription

- Vous ne pouvez pas participer au tirage pour une autre personne étudiante;
- Vous devez posséder un permis de conduire valide;
- Vous devez utiliser un véhicule immatriculé à votre nom ou à celui de vos parents*.

* Une dérogation est possible pour un véhicule immatriculé au nom d'une tierce personne (formulaire disponible à l'accueil et l'information).

⚠ Toute utilisation frauduleuse d'une vignette entraîne automatiquement le retrait de ce privilège pour les personnes concernées.

Procédure et dates importantes

1) Inscription au tirage : 1^{er} juillet au 13 août 2025

- Connectez-vous au portail **Omnivox**;
- Sous « Quoi de neuf », cliquez sur « Consultation à laquelle vous n'avez pas participé ». Sélectionnez « Tirage du droit d'achat d'une vignette » et répondez au sondage;
- Si vous ne voyez pas le sondage dans « Quoi de neuf », rendez-vous dans « Mes services Omnivox », puis « Sondages et votes ».

2) Tirage au sort : 14 août 2025

- Les personnes gagnantes recevront un message MIO sur **Omnivox**, avec toutes les informations pour récupérer leur vignette;
- Si vous ne gagnez pas, un deuxième tirage aura lieu pour la prochaine session. Détails à venir.

3) Réservation et paiement : 15 au 28 août 2025

Coûts des vignettes

- Année scolaire : 275 \$;
- Session : 155 \$.

Questions

- Courriel : info@cstj.qc.ca ou MIO Accueil et information
- Téléphone : 450 436-1580, option 6
- Local C-147A, situé au 455, rue Fournier, porte 2

Heures d'ouverture

- 2 juin au 8 août 2025 : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h / Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- À partir du 11 août 2025 : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 18 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Nous vous souhaitons une bonne session!

Direction des ressources matérielles
Accueil et information

¹ Veuillez consulter le document officiel pour prendre connaissance de toutes les conditions en cliquant sur le lien suivant : [Politique de gestion du stationnement – campus de Saint-Jérôme](#),